

Annonces classées

PUY-DE-DÔME
ANNONCES LÉGALES
 04.73.17.31.27
 legales@centrefrance.com

MAIRIES PUBLIQUES ET PRIVÉES

MAIRIE DE VIC-LE-COMTE 63270
AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR
I.1) NOM ET ADRESSES
 Commune de Vic le Comte Place de l'Hôtel de ville 63270 Vic le comte
 Téléphone : (+33) 4 73 69 02 12 Courriel : aurelie.roulet@maire-vic-le-comte.fr
 Code NAF : FR814
 Adresse du profil acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/943629>
I.2) COMMUNICATION
 Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/943629>
 Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <https://www.e-marchespublics.com/appel-offre/943629>
I.3) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
 Organisme de droit public
I.4) ACTIVITÉ PRINCIPALE
 Services généraux des administrations publiques
SECTION II : OBJET
II.1) ÉTIQUETTE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Requalification des écoles de Longues et construction d'un restaurant scolaire
 Numéro de référence :
II.1.2) Code CPV principal :
 Descripteur principal : 45214200
 Descripteur supplémentaire : 427
 Descripteur supplémentaire : 1A4
 Descripteur supplémentaire : 1A40
II.1.3) Type de marché
 Travaux
II.1.4) Description succincte : Le marché a pour objet :
 - la construction d'un restaurant scolaire et installation d'une chaufferie bois
 - la rénovation, mise aux normes et extension de l'école maternelle Sava Delouray
 - la rénovation, mise aux normes et extension de l'école de l'école élémentaire Marcel Pagnol
II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 5 490 000 euros
II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots. Ou il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
III.2.1) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21 juillet 2023 à 12:00
III.2.2) (langue(s) payante(s) utilisable(s) dans l'offre ou la demande de participation : français
III.2.3) Délai maximal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : l'offre doit être valable 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.
III.2.4) Modalité d'ouverture des offres Date : 24 juillet 2023 à 10:00
SECTION IV : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 07 Juin 2023

16 Boulevard Charles de Gaulle
 BP 70296
 63008 Clermont-Ferrand Cedex 1
 Tél. 04 73 17 00 00
2 - Objet de la consultation
 Travaux de réflexion des toitures terrasses 01403 JACQUELINE ALRIG, rue Guyonnet 63000 CLERMONT-FERRAND
3 - Procédure de dévolution
 Procédure adaptée
4 - Conditions d'envoi ou de remise des offres :
 La date limite de réception des offres est fixée au 27 juin 2023 à 10h00, la transmission des offres par voie électronique est imposée sur la plateforme : www.choumet-marchespublics.fr
 Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plateforme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSÉ Entreprises à l'adresse suivante :
info@synapsé-entreprises.com ou bien par téléphone au 01.72.33.50.70



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1 - Identification du pouvoir adjudicateur : Syndicat Mixte des Villes de la Veyre et de l'Auzon, 13 rue Principale - 63450 Saint-Solmain, Tél. 04 73 39 04 68
Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Président
2 - Objet du marché
 Objectif du marché : Restructuration du réseau de transfert Syndicat entre les Mairies de Veyre et Veyre-Monton.
Type de marché de Travaux : Exécution
Nomenclature : Classification CPV 45.232411-6, 45.232410-9
3 - Lieu d'exécution - caractéristiques particulières :
Lieu d'exécution : Communes de Veyre-Monton et des Mairies de Veyre-Montales autorisées
Désignation en lots : non
Caractéristiques Principales :
 - 1900 ml Ø500 - 30 ml Ø400 - 15 ml Ø315 - 155 ml Ø200
 - 41 regards béton - 6 Regards PEHD
 - Profondeur moyenne du projet : 3,5m
 4 - Délai d'exécution : 6 mois
Début d'exécution : 6 mois
Date prévisionnelle de commencement des travaux : Octobre 2023
5 - Conditions relatives au marché :
Renseignements indispensables : voir Règlement de Consultation (RC)
6 - Conditions de participation :
Renseignements nécessaires : voir Règlement de Consultation (RC)
Niveaux spécifiques minimum exigés : L'identification professionnelle de la FIPF 5142 minimum ou équivalent est exigée. Le cas échéant, les capacités du candidat seront évaluées à partir des références présentées (3 références minimum équivalentes à l'objet du marché de moins de 5 ans, dont 1 de moins de 3 ans) et/ou des titres d'études et titres professionnels fournis.
7 - Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
 - Prix = 40% et Valeur technique = 60%
8 - Procédure : Procédure adaptée négociable suivant l'article R 2123-1, R2123-4 et R2123-5 du Code de la Commande Publique
9 - Conditions de délai :
Date limite de réception des offres : lundi 17 juillet 2023, à 12h00
Délai minimum de validité des offres : 240 jours à compter de la date limite de réception des offres
10 - Renseignements complémentaires :
Numéro de référence attribué au marché : 22CF0089
Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 Juin 2023
Retrait du BCC et Remise des offres :
 - Par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marchespub.fr>
Adresse pour les renseignements complémentaires : SAFEGE - ZAC du Cheur - 3 rue Enrico Fermi - 63540 Romagnat, Tél. : 04.73.19.59.80
Tribunal administratif compétent : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand - 6 Cours Solbain - 63000 Clermont-Ferrand

SCP D'AVOCATS
Mme Marie DOS SANTOS-MARCONHEVE
Mme Marie Brigitte BERRAGUAS-TESSIER
 26 Rue Rousseau - 63000 CLERMONT-FERRAND

SAS « CYEM »
 96, Avenue Marx Dormoy
 63000 CLERMONT FERRAND
 R.C.S. CLERMONT-FD 088 063 390

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 01/06/2023 l'associé unique a décidé de :
 - transférer le siège social au 3 Route de Rom - 63410 MANZAT
 - modifier l'objet social qui devient : achat, vente et pose de menuiseries bois, PVC et aluminium ; fourniture et pose de charpente, couverture et anguine ; fourniture et pose de tous systèmes d'alarme de vidéo surveillance
 - supprimer l'enseigne « Le Trésor » et de modifier la dénomination sociale qui devient : « CARLIARD MENUISERIES DISTRIBUTION » et d'adopter le sigle « CMD »
 et de modifier en conséquence, les articles 2, 3 et 4 des statuts à compter du 01/06/2023.
 Pour avis Le Président

D'UNTSCHERVELLES
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 26 rue de Port 63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 81280261

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision de l'associé unique du 15/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/05/2023, il a été nommé liquidateur(s) M THOULOUZE Jonathan demeurant au 23 Rue Saint-Guilhem 63100 BEAUMONT et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND.

SERAIN Cabinet d'Avocats ONLINE-PRILES
 7 rue de la grande aux grains
 63000 CLERMONT SUR ALLIER

ACE
Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros
Siège social : 18 Place de la République - 63000 ESSOIRE
04 75 4 60 7 RCS CLERMONT FERRAND

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une décision en date du 25 mai 2023, l'associée unique a nommé Madame Manon GUANTIN, demeurant 135 Bd Malesherbes 75017 PARIS, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Anne-Laure CARPÉLÉ, décedée. Pour avis la Gérante

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 08/06/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination : ADAPLUP
Objet social : Activité de réalisation et de commercialisation de pièces, d'outils techniques, de support pédagogiques réalisés en plastique dans le domaine du médico-social ou tout autres domaines.
Siège social : 7 route de Rom, 63200 DAVAYAT
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son constitution au RCS CLERMONT-FERRAND
Président : Monsieur BRUN Thomas, demeurant 7 route de Rom, 63200 DAVAYAT
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
 Thomas BRUN

SOP D'AVOCATS
Mme Marie DOS SANTOS-MARCONHEVE
Mme Marie Brigitte BERRAGUAS-TESSIER
 26 Rue Rousseau - 63000 CLERMONT-FERRAND

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Seront cédés sous seing privé en date à Clermont-Ferrand, le 31/05/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Clermont-Ferrand, le 05/06/2023, Dossier 2023 00093516, Référence 6304P012023 A 02032, la SAS « CYEM » Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 96, Avenue Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 808 663 330, représentée par son représentant légal domicilié en qualité d'adulte siège.
 A vendu à la SAS « BISTROT DES ORMEAUX » Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 €, dont le siège social est 96, Avenue Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le N° 808 663 330 et au SIÈNE sous le N° 808 663 330 00021, moyennant le prix de 50 000,00 €.
 La propriété et la jouissance du fonds cédé pour l'acquéreur a été fixée au 31/05/2023.
 Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours de l'avis de cette cession qui sera mise en liquidation dans le BOUACC, au siège de la SCP BERRAGUAS-TESSIER-DOS SANTOS-MARCONHEVE, Avocats, ss 26 Rue Rousseau - 63000 CLERMONT FERRAND.
 Pour avis

INPS CONCEPT'UNO
SARL au capital de 5000 €
Siège social : 25 RUE BLATIN 63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 800489164

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision de l'associé unique du 31/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2023, il a été nommé liquidateur(s) Mme BETON Marie-Françoise demeurant au 25 RUE BLATIN 63000 CLERMONT-FERRAND et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND.

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLITAIN

AVIS

CONCERTATION PRÉLIMINAIRE POUR L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT APRÈS LA GARTHIÈRE

En application de l'article L.103-2 décrets 2 et 4 du Code de l'urbanisme, une concertation préalable à l'opération d'aménagement N°PRU la Gauthière se déroulera du 28 juin au 30 septembre 2023.
 Un arrêté fixant les conditions de participation est publié par voie d'affichage au siège de Clermont Auvergne Métropole et par voie numérique sur le site internet.
 Des ateliers publics se dérouleront en juillet et septembre 2023.
 Un dossier de concertation est mis à disposition du public à l'accueil du siège de la Métropole (54-66 avenue de l'union soviétique) et à la maison du projet (Centre Social Nelson Mandel) pendant toute la durée de la concertation. Plus d'informations sur www.clermontmetropole.eu

MAIRIE DE VIC-LE-COMTE
 Service de coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SIARP de la Basse Limagne - commune de Soyat
 Il sera procédé à la demande de Monsieur le président du SIARP de la Basse Limagne concernant la mise en conformité des périmètres de protection du captage galerie d'Argnot situé sur les communes de Soyat et de Volvic, à une enquête parcelaire complémentaire en vue de déterminer exactement les terrains à acquies ou à grever de servitudes légales pour permettre la réalisation du projet et d'en rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et les autres intéressés.
Cette enquête sera ouverte du jeudi 8 juin 2023 à 9 h au vendredi 23 juin 2023 à 17 h 30.
 Le dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Soyat, aux heures habituelles d'ouverture des locaux soit : du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
 Le présent avis et l'arrêté d'ouverture d'enquête seront publiés sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme à l'adresse suivante : <https://www.puy-de-dome.gouv.fr/enquete-parcellaire-communes-soyat-et-volvic-0958.html>
 Monsieur Bernard Hugier, directeur de cabinet conseil départemental en retraite, est nommé commissaire enquêteur. Il reçoit en personne les observations du public aux jours et heures ci-après :
 - le jeudi 8 juin 2023 de 9 h à 12 h
 - le jeudi 15 juin 2023 de 9 h à 12 h
 - le vendredi 23 juin 2023 de 14 h à 17 h 30
 Les observations sur les limites des biens à exproprier pourront être :
 - consignées sur le registre d'enquête parcelaire,
 - adressées par correspondance, pendant la durée de l'enquête, au maire de Soyat qui les joint au registre, au commissaire enquêteur,
 - exprimées oralement au commissaire enquêteur au cours des permanences en mairie de Soyat, mentionnées ci-dessus.
 Après l'enquête parcelaire, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du procès-verbal et de l'avis du commissaire-enquêteur en mairies de Soyat et de Volvic et sur le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
 A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir est un arrêté préfectoral autorisant ou refusant la distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine et déclarant d'utilité publique la dérivation des eaux souterraines, la mise en conformité des périmètres de protection du captage galerie d'Argnot situé sur les communes de Soyat et Volvic, au bénéfice du SIARP de la Basse Limagne.

Centre Marchés Publics.fr
 Votre plateforme d'opportunités

RESTEZ EN VEILLE
 et saisissez de nouvelles opportunités d'affaires

Auvergne Habitat
 Groupe ActierLogement

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

CONCERTATION
 1 - Mairie d'Ouzemp
 AUVERGNE HABITAT